

Budget Primitif 2023



CÔTES D'ARMOR
TOUJOURS IRRÉDUCTIBLES
TELLEMENT IRRÉSISTIBLES

[cotesdarmor.fr](https://www.cotesdarmor.fr)

Côtes d'Armor
le Département





Chères Costarmoricaines,
Chers Costarmoricains,

Édito

Nous vivons une période difficile. C'est le cas pour nos concitoyens subissant la hausse du coût de la vie après une crise du COVID qui produit encore ses effets délétères sur le plan sanitaire et social. Le Département est en première ligne. Chefs de file des solidarités, nous présentons un budget tourné vers les plus fragiles. C'est ce que confirme la hausse sans précédent de près de 30 % du budget de la protection de l'enfance, de 9 % de celui de l'autonomie (accompagnement des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap) et le coup de pouce à hauteur de 3 millions d'euros par an pour le logement social. Nous actons également une hausse de 10,5 % du régime indemnitaire, signe de notre confiance dans le service public et celles et ceux qui le font vivre.

La transition écologique est vitale pour l'Humanité. Les collectivités ont un rôle important à jouer. C'est pour cela que nous adaptons les outils du pilotage de notre action. C'est le sens du budget vert, véritable instrument pédagogique qui nous aidera à aiguiller davantage encore nos dépenses vers la transition environnementale. C'est aussi une philosophie écologique qui nous anime avec Alimenterre d'Armor, une démarche novatrice autour de l'alimentation, véritable enjeu de santé publique.

Ce budget, dans un contexte contraint, entend préserver ce qui nous est commun, ce qui fait notre humanité : notre pacte social, notre environnement, notre démocratie.

Bonne lecture,

Christian COAIL,
président du Département des Côtes d'Armor

L'EXÉCUTIF DÉPARTEMENTAL



Jean-Marie BENIER
1^{er} vice-président délégué
aux Ressources humaines
et au Dialogue social



Cinderella BERNARD
4^e vice-présidente déléguée
à l'Enfance-Famille



Jean-René CARFANTAN
7^e vice-président délégué
à l'Éducation et à l'Éducation
populaire



Gaëlle ROUTIER
10^e vice-présidente déléguée
au Logement et à l'Habitat



Nathalie NOWAK
Conseillère déléguée
à l'Environnement



Véronique CADUDAL
2^e vice-présidente déléguée
à l'Autonomie



Patrice KERVAON
5^e vice-président délégué à la Culture
et aux Cultures de Bretagne



Christine ORAIN-GROVALET
8^e vice-présidente déléguée
à l'Insertion, à l'Action sociale
et solidaire et à l'Égalité
femmes-hommes



André COËNT
11^e vice-président délégué
aux Infrastructures
et aux Mobilités douces



Didier YON
Conseiller délégué
à l'Agriculture
et à la Pêche



Vincent ALLENO
3^e vice-président délégué
aux Finances, au Numérique
et aux Contrats de territoire



Solenn MESLAY
6^e vice-présidente déléguée
à la Vie associative et aux
Relations internationales



Ludovic GOUYETTE
9^e vice-président délégué
à la Jeunesse et aux Sports



Nathalie TRAVERT-LE ROUX
12^e vice-présidente déléguée
au Patrimoine immobilier
et au Tourisme



Juliana SAN GEROTEO
Conseillère déléguée
à l'Enseignement
supérieur et à la Recherche

PROCESSUS D'ÉLABORATION BUDGÉTAIRE

6 février
2023



Adoption du débat
d'orientations
budgétaires (DOB)

27/28 mars
2023



Adoption
du Budget
Primitif (BP)

3 juillet
2023



Session
d'été

25 septembre
2023



Session
d'automne

6 novembre
2023



Vote de la décision
modificative

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS...

p. 2-3

2023 : UN BUDGET SOLIDAIRE
ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

p. 4 à 7

PARMI LES PRIORITÉS 2023...

SOLIDARITÉS HUMAINES

p. 8-11

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

p. 12-13

POLITIQUES D'ÉMANCIPATION

p. 14-15

UN BUDGET 2023 SOLIDAIRE

61,25 % des dépenses sont consacrées aux solidarités humaines et un nouveau schéma des solidarités 2023-2027 vient d'être adopté.

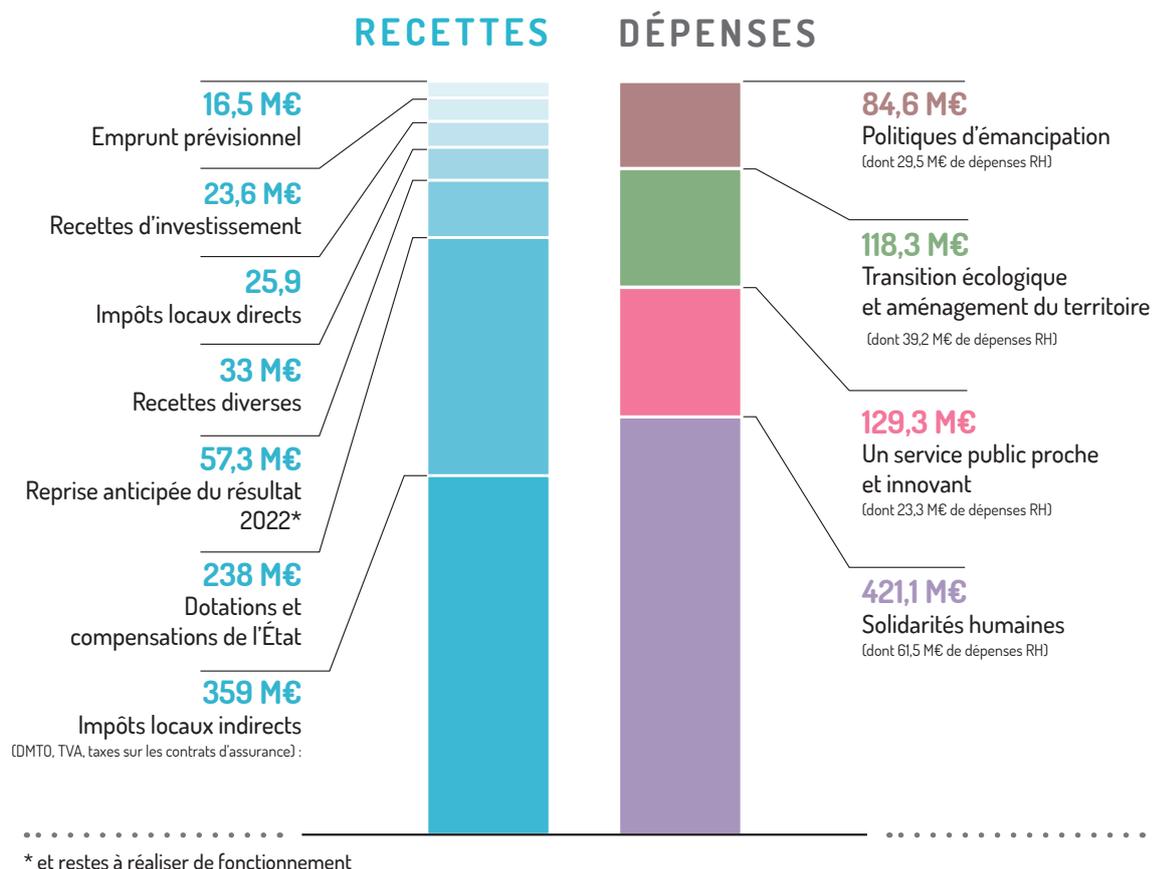
Le budget alloué à la politique Enfance-Famille progresse de près de 29 % par rapport au budget primitif 2022.

ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

À travers des politiques volontaristes, le budget 2023 prend en compte les enjeux déterminants de demain, pour améliorer les perspectives d'avenir et la qualité de vie de chaque Costarmoricaine et Costarmoricain : transition écologique, jeunesse, éducation, enseignement supérieur, démocratie, vie associative, alimentation. Il maintient un haut niveau d'investissement tout en s'inscrivant dans une logique de maîtrise de la dette.

ÉQUILIBRE RECETTES - DÉPENSES RÉELLES* : 753,3 M€

*dont dépenses RH ventilées par politique sectorielle et reprise anticipée des résultats 2022



LES DÉPENSES *

* Les dépenses détaillées ci-dessous n'intègrent pas les dépenses liées aux ressources humaines des grands axes politiques.

SOLIDARITÉS HUMAINES : 359,6 M€

(+ 61,5 M€ de dépenses RH, incluant la rémunération des assistants familiaux de 35 M€)



Les solidarités humaines sont au cœur des missions du Département, avec une attention particulière pour les personnes en situation de fragilité. Elles constituent la priorité du mandat actuel. En ce sens, le schéma départemental des solidarités humaines 2023-2027 a été adopté lors du Débat d'orientations budgétaires en février dernier.

- **Autonomie : 191 M€**
- **Enfance-Famille : 75,6 M€**
- **Insertion, Action sociale et Habitat : 93 M€**

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : 79,1 M€

(+ 39,2 M€ de dépenses RH)



Les enjeux de transition écologique, de sobriété énergétique et d'aménagement du territoire sont liés. Protéger l'environnement, investir dans la sobriété énergétique, s'engager pour une agriculture durable et ancrée dans son territoire, agir sur les mobilités et la qualité de vie et développer les infrastructures sont autant de politiques qui visent à garantir un développement durable et équilibré des Côtes d'Armor.

- **Infrastructures et mobilités : 49 M€**
- **Solidarité territoriale et transition numérique : 13,6 M€**
- **Agriculture, mer et tourisme : 10,1 M€**
- **Environnement et patrimoine naturel : 6,4 M€**

POLITIQUES D'ÉMANCIPATION : 55,1 M€

(+ 29,5 M€ de dépenses RH)



Les politiques d'émancipation favorisent l'épanouissement individuel et collectif. Profondément tournées vers la jeunesse mais pas seulement, elles touchent notamment à l'éducation, au sport, à la vie associative, à la culture, au patrimoine et offrent une ouverture à l'international.

- **Éducation : 36,5 M€**
- **Culture et patrimoine : 7,8 M€**
- **Sport, jeunesse et vie associative : 7,4 M€**
- **Enseignement supérieur, recherche et innovation : 3 M€**
- **Europe et international : 0,4 M€**

UN SERVICE PUBLIC PROCHE ET INNOVANT : 106 M€

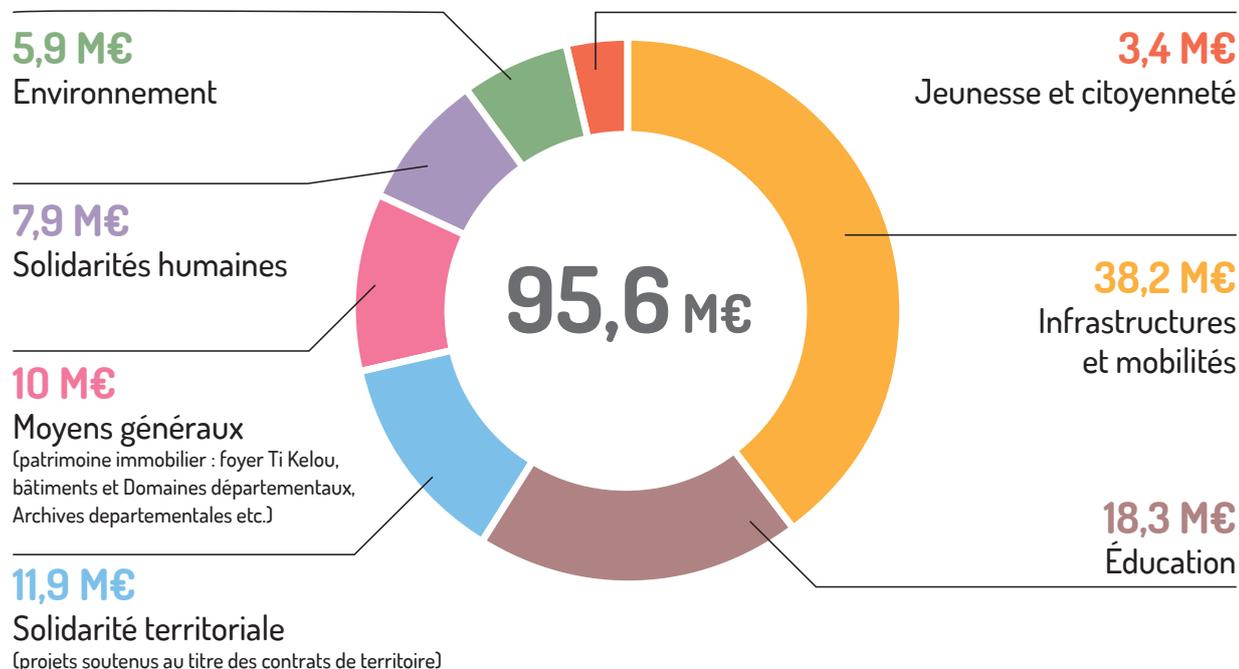
(+ 23,3 M€ de dépenses RH)



Plus de 3 200 agents du Département se mobilisent quotidiennement pour assurer un service public innovant et au plus proche des habitants du territoire, avec 60 % des effectifs travaillant au sein des 5 Maisons du Département. Le service public, c'est aussi une stratégie immobilière responsable, une gestion financière minutieuse et le financement du Service départemental d'Incendie et de Secours.

- **Administration générale : 36 M€**
- **Annuité de dette : 34,8 M€**
- **Patrimoine immobilier : 11,2 M€**
- **Incendie et secours : 24 M€**

L'INVESTISSEMENT



PARMI CES INVESTISSEMENTS

Les collèges

Jacques-Prévert de Guingamp et Roger-Vercel de Dinan



Les projets de reconstruction totale sur site du collège Jacques-Prévert de Guingamp et de restructuration et extension en site occupé du collège Roger-Vercel de Dinan seront finalisés à l'horizon 2025. Dernières réalisations du plan d'investissement PPIC en cours, ils mobiliseront en 2023 des investissements de 8 M€ pour le collège Jacques-Prévert (sur un total de 21 M€) et de 3 M€ pour Roger-Vercel (sur un total de 13 M€).

Le Vélodrome de Bretagne

Le Département participe au développement d'équipements sportifs sur le territoire pour faire de l'accès au sport pour toutes et tous une priorité. Il consacrera 900 000 € à la construction du vélodrome couvert de Loudéac (sur une enveloppe globale d'1,5 M€). Le « Vélodrome de Bretagne » devrait ouvrir ses portes au cours de l'été 2023.



Le pont Saint-Christophe

Le chantier de réhabilitation et de sécurisation du pont Saint-Christophe, entre Lezardrieux et Paimpol, se poursuit avec le remplacement des 200 câbles de ce pont à haubans emblématique des Côtes d'Armor. 5,5 M€ de crédits en investissement seront alloués à ces travaux en 2023, sur un budget total de 11,4 M€.



L'aide à l'investissement pour les EHPAD

En 2023, le Département soutiendra les projets de restructuration des EHPAD à travers un appel à projets, avec un engagement financier de 4 M€. Par ailleurs, les critères d'aide à l'investissement pour les établissements sociaux et médico-sociaux seront recentrés sur les EHPAD, et le plafond d'aide sera porté à 30 000 € par place contre 20 000 € actuellement.



LE PREMIER BUDGET VERT

Illustration de la volonté du Département de s'engager en faveur de la protection et la préservation de l'environnement, la démarche d'évaluation environnementale du budget départemental se concrétise à l'occasion du vote du Budget primitif 2023 par une première analyse des politiques relevant du pôle Aménagement et Transition écologique : infrastructures, mobilités et mer ; patrimoine immobilier et collèges ; environnement.

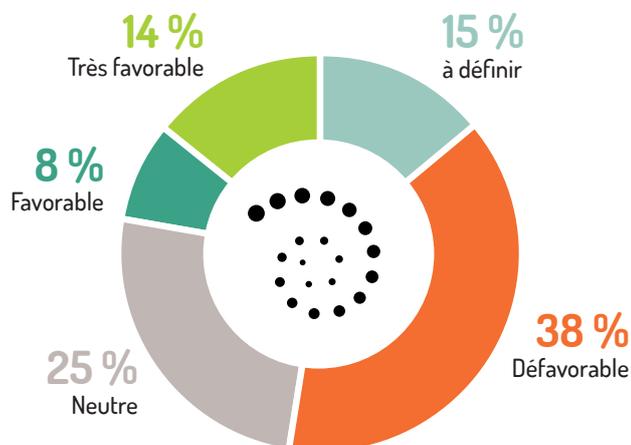
L'analyse des dépenses de ce périmètre permet de valider une méthodologie qui se base sur quatre critères : climat (lutte contre et adaptation au changement climatique) ; biodiversité et protection des espaces naturels ; gestion et préservation de la ressource en eau ; productions locales, économie circulaire, risques sanitaires et technologiques, pollutions.

Chaque dépense, passée au crible des quatre critères intègre ensuite une catégorie (très favorable, favorable, défavorable, neutre, à définir) qui dessine un outil de pilotage et de suivi pour identifier des leviers d'actions.



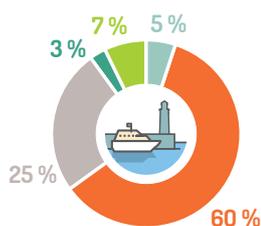
PREMIERS RÉSULTATS

Politiques du pôle Aménagement et Transition écologique

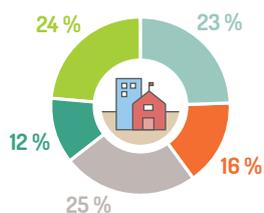


- Très favorable** : dépense ayant un impact très positif sur le climat et/ou sur l'environnement
- Favorable** : dépense permettant une réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES) et/ou la préservation de l'environnement mais effort insuffisant pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme
- Défavorable** : dépense incompatible avec la neutralité carbone qui induit des émissions de GES et/ou incompatible avec la préservation de l'environnement
- Neutre** : dépense sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone et/ou sur la préservation de l'environnement
- À définir** : dépense ayant a priori un impact sur le climat ou sur l'environnement mais non classable en l'état par manque d'informations ou de données. L'analyse devra se préciser au fil des années.

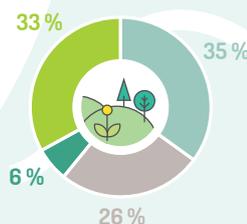
Les infrastructures, les mobilités et la mer



Les collèges et le patrimoine immobilier



Environnement



Les budgets verts ont vocation à proposer une photographie permettant d'évaluer une démarche de progression. Le périmètre retenu par le Département réunit des politiques qui, par nature, ont un impact environnemental fort (infrastructures routières) ou faible (espaces naturels sensibles) et qui doivent être abordées comme telles.

SOLIDARITÉS HUMAINES

PRIORITÉ DU MANDAT

Les solidarités humaines figurent au cœur des compétences du Département, qui agit en faveur de celles et ceux qui se retrouvent, temporairement ou durablement, en situation de fragilité. **Autonomie, logement, insertion ou protection de l'enfance ont été érigés en priorité du mandat.** Dans le cadre du schéma des solidarités 2023-2027, le Département entame la mise en œuvre d'actions concrètes, coconstruites, transversales et innovantes.

359,6 M€ 

c'est le budget 2023 (fonctionnement et investissement) alloué aux solidarités humaines

61,55 % 

du budget total de fonctionnement



+12,5 %

c'est la hausse des dépenses de solidarité par rapport à 2022 (+ 42,5 M€)



7,9 M€ 

c'est le montant des investissements prévus pour les solidarités en 2023

30 M€

seront dédiés à la réalisation du schéma des solidarités humaines 2023-2027

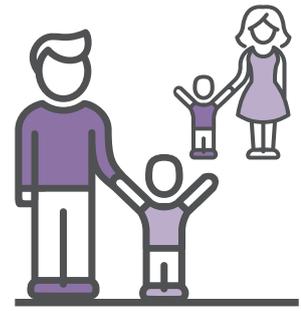
 SCHÉMA
DES SOLIDARITÉS
HUMAINES
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR

61,5 M€



c'est le montant dédié aux dépenses RH pour les solidarités humaines (y compris les assistants familiaux)

PROTECTION DE L'ENFANCE



Le Département, chef de file des solidarités, s'engage à faire des Côtes d'Armor un territoire « à hauteur d'enfant » en menant des actions de protection, de prévention et de diversification de l'offre d'accompagnement pour permettre à chaque enfant suivi par l'Aide Sociale à l'Enfance de bénéficier d'un accompagnement adapté à sa situation. Ainsi, le budget de l'Enfance-Famille connaît une progression inédite de 29 % par rapport à 2022.

75,6 M€



de crédits alloués aux politiques Enfance-Famille en 2023

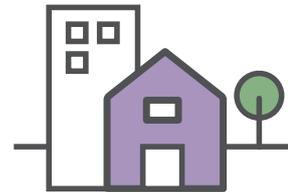
51,8 M€



sont par ailleurs consacrés aux dépenses RH

La création de places en protection de l'enfance

L'effort réalisé sur le budget de l'enfance est inédit et particulièrement marqué sur les moyens alloués au placement en établissement. L'écart entre la capacité d'accueil et le nombre de placements engendre une saturation du dispositif de protection de l'enfance, notamment du Centre départemental de l'Enfance et de la Famille. Depuis février 2022 et jusqu'à la fin du premier semestre 2023, plus de 100 nouvelles places d'accueil vont être créées pour pallier cette insuffisance structurelle, auxquelles il faut ajouter les 50 nouvelles places de Placement Éducatif à Domicile (PEAD) qui ouvriront sur les territoires de Lamballe et Loudéac. Cette nouvelle offre permet d'accueillir des fratries, de prendre en charge des jeunes aux besoins multiples, de proposer des alternatives aux placements, d'innover dans les supports éducatifs et d'améliorer la couverture du territoire afin que chaque enfant bénéficie d'un accompagnement adapté à sa situation.



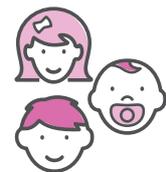
+29%



c'est la hausse des moyens dédiés à la protection de l'enfance par rapport à 2022

11 établissements d'accueil répartis sur le territoire costarmoricain

+ de 4 100 enfants



suis par l'Aide Sociale à l'Enfance, dont 1050 chez l'un des 550 assistants familiaux.

AUTONOMIE

Les enjeux liés au vieillissement de la population et au handicap mobilisent plus d'un tiers du budget départemental en fonctionnement. **Accompagner les personnes fragilisées par la perte d'autonomie est l'une des missions principales du Département**, qu'il assure en lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées et les structures et associations partenaires.



191 M€



(dont **2,8 M€** en investissement),
c'est le montant de l'enveloppe dédiée à l'Autonomie
7 M€ sont par ailleurs consacrés aux dépenses RH

30 %



du budget départemental
en fonctionnement

PARMI LES ACTIONS PHARES...

Le village Alzheimer

La commune d'Yffiniac accueillera le futur village Alzheimer, une structure d'habitation et d'accompagnement dédiée aux personnes atteintes de troubles neurodégénératifs. Pensé pour se rapprocher au mieux d'un lieu d'habitation classique avec des espaces verts et une proximité immédiate avec les commerces et les espaces culturels et de restauration de la cité, le « village Alzheimer » reposera sur l'inclusion. Ce projet est porté par l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, le Département et l'ARS-Bretagne, en collaboration avec France Alzheimer 22.

Cap Autonomie 22

Face au constat du manque d'attractivité des métiers du grand âge, à domicile ou en établissement, le Département des Côtes d'Armor soutient Cap Autonomie 22 créée par 4 fédérations du secteur (ADMR, UNA, FNADEPA et FEDESAP). Cette plateforme départementale des métiers de l'autonomie regroupe les acteurs de la formation, de l'insertion, de l'emploi, de la sensibilisation et de l'orientation, dont la coordination permettra d'améliorer l'attractivité du secteur. A terme, sa vocation est de devenir un lieu ressource pour et par les acteurs du secteur.

390

**élèves
en situation
de handicap**

bénéficient d'un transport scolaire financé
par le Département depuis la rentrée scolaire
2022-2023



4 M€

1300

**personnes
en situation
de handicap**

bénéficient de l'aide sociale à l'hébergement,
pour un montant total de **51 M€**

c'est le montant
de l'engagement financier
annuel pour le dispositif
d'aide à l'investissement
des **établissements sociaux
et médico-sociaux (ESMS)**

INSERTION, ACTION SOCIALE ET HABITAT

Dans un contexte de dégradation de la situation des plus fragiles, le Département continuera à œuvrer pour améliorer la prise en charge des situations de précarité, favoriser l'accès et le retour à l'emploi des publics qui en sont les plus éloignés, prévenir les situations d'exclusion, favoriser l'autonomie sociale et améliorer les possibilités d'accès à un logement adapté.

93 M€ 

c'est le montant alloué aux politiques liées à l'Insertion, à l'action sociale et au Logement

2,7 M€ 

sont par ailleurs consacrés aux dépenses RH

8,2 M€ 

c'est le budget 2023 pour la politique Habitat-Logement

PARMI LES ACTIONS PHARES...

La nouvelle politique de soutien au logement social

La situation du logement social en Côtes d'Armor ne cesse de se dégrader, avec un délai moyen d'attribution de 12 mois au lieu de 8 il y a encore peu, et une tension locative exacerbée pour l'accès aux logements de type 2 et 3. Alors qu'il manque aujourd'hui environ 9 400 logements sociaux pour être en mesure de faire face à la demande, les projections indiquent un fléchissement de la production de logements par les bailleurs sociaux de 20 %, en raison de la hausse des coûts de production. Dans ce contexte dégradé, et au-delà de la garantie d'emprunts déjà en place pour les bailleurs sociaux, le Département souhaite adopter un dispositif ambitieux de soutien à la création d'une nouvelle offre de logement social. Ce plan de développement sera doté d'une enveloppe de 15 M€ pour la période 2023-2027.

Les actions de remobilisation pour les bénéficiaires du rSa

Le programme départemental de l'insertion 2023-2027 prévoit notamment des actions de remobilisation pour les allocataires du rSa, dont 70 % sont dans le dispositif depuis plus de deux ans. Dans le cadre d'un marché public, il s'agit d'expérimenter de nouvelles formules plus souples, sécurisantes et innovantes, adaptées aux besoins des personnes. Trois types de parcours sont proposés : santé et confiance en soi, mobilisation des compétences sociales et construction d'un parcours socio-professionnel. Depuis le lancement de ce marché en juin 2022, 70 allocataires du rSa ont bénéficié de ce dispositif d'actions de remobilisation réalisé par le groupe ELAN. Il mobilisera en 2023 une enveloppe départementale de 300 000 €.

180 logements neufs

250 logements réhabilités



c'est l'objectif du nombre de projets portés par an dans le cadre de la convention signée entre le Département et Terres d'Armor Habitat.

11 000 personnes

sont allocataire du rSa dans le département



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Département, à travers ses politiques liées à l'aménagement du territoire et à la transition écologique, fait du **développement durable et équilibré du territoire l'une des priorités du mandat**. Tout en maintenant un fort niveau d'investissement pour garantir à toutes et tous des conditions de déplacement sécurisées, il s'attachera à valoriser les projets en lien avec les mobilités douces, la gestion durable des espaces naturels, la préservation de la ressource en eau, le développement d'une alimentation durable, ou encore l'éducation à l'environnement.

79  **M€**
c'est le montant alloué pour la transition écologique et l'aménagement du territoire

39,1 **M€** 
sont par ailleurs consacrés aux dépenses RH

PARMI LES ACTIONS PHARES...

Des dispositifs innovants pour lutter contre la précarité alimentaire

Face aux nombreux enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui touchent notre système alimentaire, le Département a mis en place le plan départemental Alimen'Terre d'Armor, qui a pour objectif d'encourager et développer les pratiques alimentaires durables et solidaires sur le territoire costarmoricain. Dans ce cadre, le Département a mis en place une expérimentation innovante, en associant les acteurs de l'action sociale, pour lutter contre la précarité alimentaire, avec l'utilisation de chèques d'accompagnement personnalisé (CAP) auprès de l'épicerie solidaire de Rostrenen. En 2023, 40 000 € seront dédiés à l'aide à l'amorçage de dispositifs innovants en lien avec l'accessibilité alimentaire.

La mise à l'étude du scénario alternatif de finalisation du contournement sud de Saint-Brieuc

Au regard des enjeux environnementaux, fonciers, techniques et financiers, le Département a fait le choix de s'orienter vers un projet alternatif concernant la dernière section du contournement sud de Saint-Brieuc. Ce nouveau projet devra concilier le besoin de désengorgement du bourg de Trémuson, la réduction de la pression foncière, la sécurisation de la circulation sur les RD36, RD45 et RD712, et le développement de liaisons cyclables du quotidien. Il pourrait s'appuyer sur le réaménagement des routes départementales existantes (RD45 et RD36) depuis Le Merlet, en se raccordant à la RN12 au niveau de l'échangeur de la Barricade, et intégrer une déviation alternative à la traversée du bourg de Trémuson pour rejoindre directement la RN12.



3500

hectares de massifs boisés,

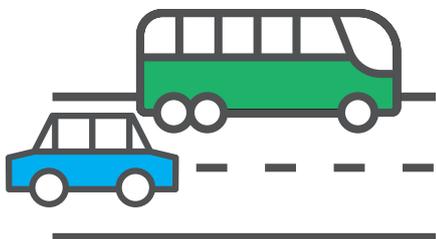
soit 30 % de la forêt publique du territoire appartient au Département



77

commune labellisées Villes et Villages Fleuris

placent les Côtes d'Armor en tête des départements bretons



4 600 KM

de routes sont exploitées
et entretenues par le Département

Le plan d'action, de prévention et de lutte contre les incendies



En 2022, des conditions météorologiques (canicule, sécheresse) ont donné lieu à d'importants feux de forêts et de landes dans le Finistère et le Morbihan et à la mobilisation de 44 agents du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), en simultané, au-delà des frontières départementales. Parce que ces situations sont amenées à se répéter, voire à s'amplifier, un plan d'action, de prévention et de lutte contre les incendies dans les forêts et les sites naturels départementaux sera élaboré en 2023, en partenariat avec le SDIS.

Mieux connaître la biodiversité pour mieux la protéger

Le Département s'attache à poursuivre l'acquisition de connaissances par sa participation aux études permettant de mieux identifier les enjeux de préservation de la biodiversité, comme en témoignent la participation financière aux quatre observatoires thématiques régionaux (mammifères, insectes, oiseaux, reptiles/amphibiens) et l'élaboration de l'atlas des paysages des Côtes d'Armor, publié sous la forme d'un site internet à l'automne 2022. Ce dernier fournit un référentiel commun pour identifier les spécificités, les dynamiques et le fonctionnement des paysages de notre territoire pour mieux les protéger. Pour compléter cette démarche, le Département accompagnera financièrement les EPCI dans la réalisation d'un atlas de la biodiversité intercommunale, qui servira d'outil de connaissance et de sensibilisation. Par ailleurs, un engagement financier de 50 000 € sera attribué à l'appel à projets « Nature et biodiversité » à destination des associations pour soutenir des projets innovants d'éducation à l'environnement, sur la thématique nature, biodiversité et changement climatique.

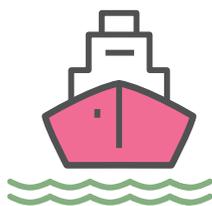


42 KM

c'est la longueur de la section
costarmoricaine du canal de
Nantes à Brest. En 2023, la
distance navigable sera portée
à 15 km.

16

ports
départementaux
bordent le littoral
costarmoricain



3,4 M€

dédiés aux travaux sur la ligne
ferroviaire Lamballe-Dinan d'ici la
fin du mandat

POLITIQUES D'ÉMANCIPATION

Les politiques volontaristes liées à la culture, à la jeunesse, au sport, à l'enseignement supérieur, à la recherche, à l'égalité femmes-hommes, à la citoyenneté, à la vie associative ou encore à l'ouverture sur l'Europe et le Monde **seront réaffirmées à travers des investissements ambitieux, et le soutien à des projets innovants qui favorisent l'épanouissement de toutes les Costarmoricaines et tous les Costarmoricains.** Enfin, un nouveau plan pluriannuel d'investissement dans les collèges (PPIC) pour les 5 années à venir permettra aux collégiens du Département d'étudier dans des bâtiments fonctionnels et exemplaires sur les plans énergétique et environnemental

55,1 M€



c'est le budget 2023
pour les politiques d'émancipation

29,5 M€



sont par ailleurs consacrés
aux dépenses RH

PARMI LES ACTIONS PHARES...

Une réforme de la politique départementale liée au sport

Face à de nombreux enjeux, le mouvement sportif est en pleine mutation. Le Département accompagnera ces mutations, en s'attachant à faire de l'accès au sport pour toutes et tous une priorité grâce à des actions inclusives et à accompagner les acteurs du sport dans la transition écologique. Cette réforme vise à offrir une meilleure lisibilité aux associations et à améliorer l'équilibre territorial du soutien départemental au sport. L'aide du Département au monde sportif sera réaffirmée dans sa globalité : soutien aux manifestations, développement des équipements et soutien au haut niveau amateur. Enfin, le dispositif « Terres de Jeux 2024 », en marge des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, contribuera à faire vivre les valeurs du sport et de l'olympisme en Côtes d'Armor.

Le développement de l'Enseignement supérieur en Côtes d'Armor

Le Département mène une politique volontariste pour permettre aux jeunes qui le souhaitent de poursuivre leurs études supérieures en Côtes d'Armor. Au titre de son soutien au développement de l'offre de formation, il participe par exemple à l'ouverture d'une formation d'ingénieurs en apprentissage « matériaux » à l'IUT de Saint-Brieuc, par l'attribution d'un fonds d'amorçage de 45 000 € par an pendant 3 ans à l'École Supérieure d'Ingénieurs de l'université de Rennes (ESIR). Un soutien financier de 50 000 € sera également apporté à l'IUT de Lannion pour développer les équipements techniques nécessaires pour offrir aux étudiants de bonnes conditions de travail et d'étude.

Enfin, pour accompagner les futurs étudiants dans leur parcours d'orientation, le Département recense et met à jour toutes les formations post-bac sur le site internet sup.cotesdarmor.fr, dont la fréquentation ne cesse de croître.

75 M€



c'est l'enveloppe qui sera
consacrée au **Plan Pluriannuel
d'Investissement dans
les Collèges (PPIC) 2023-2028**

11 collèges



participent à une expérimentation de
lutte contre la précarité menstruelle

33 KM



(contre 22km) de linéaires composent dorénavant les **Archives départementales** suite aux travaux d'extension du bâtiment

7,3 M€



c'est le budget alloué à la politique **Sports, Jeunesse et Vie associative**

Un bouclier contre l'inflation pour les collèges

Compte tenu de la hausse généralisée des prix des biens et des services, le Département propose une augmentation de la dotation globale de fonctionnement de 5 % pour les 47 collèges publics qui maillent son territoire (1,4 M€) et poursuit la prise en charge directe des fluides, qui devrait excéder cette année les 6 M€ en raison d'une forte hausse du prix de l'énergie. Enfin, 50 000 € seront réservés, en cas de besoin, aux services de restauration fragilisés par l'augmentation des prix des denrées alimentaires.

7,8 M€



au titre de la politique **culturelle**

79 collèges



(47 établissements publics et 32 établissements privés sous contrat d'association)

pour **30 000** collégiens costarmoricains

6 Domaines départementaux



ABBAYE DE BEAUPORT PAIMPOL



ABBAYE DE BON-REPOS BON-REPOS-SUR-BLAVET



CHÂTEAU DU GUILDO CRÉHEN



CHÂTEAU DE LA HUNAUDAYE PLÉDÉLIAC



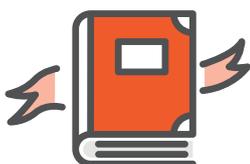
DOMAINE DE LA ROCHE-JAGU PLOÉZAL



VILLA ROHANNEC'H SAINT-BRIEUC

248 biblio-

thèques



sont accompagnées par la Bibliothèque des Côtes d'Armor

Budget primitif 2023

Département des Côtes d'Armor

Un budget solidaire et tourné vers l'avenir

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 62 64 14
07 64 70 03 83

RETROUVEZ LE BUDGET PRIMITIF 2023 SUR

  [cotesdarmor.fr](https://www.cotesdarmor.fr)

Côtes d'Armor
le Département

